

Notre conseil municipal



**Michel
Thivierge
Quartier 1**



**André
Henrie
Quartier 2**



**Francine
Mault
Quartier 3**



**Raymond
Serrurier
Quartier 4**



**Kyle
Cyr
Quartier 5**



**Guy
Desjardins
Quartier 6**



**Jean-Pierre
Chartrand
Quartier 7**



**Garry M.
Edwards
Quartier 8**

Table des matières

Messages

du maire 1

du directeur général et greffier 1

Rapports

de la trésorière 2

du service de l'aménagement
du territoire 4

des services physiques 5

des services communautaires 7

de la campagne de
financement 2008 8

de la bibliothèque 9

du service de la réglementation 10

du service des incendies 11

Mot du maire



Chers citoyens de la Cité de Clarence-Rockland,

Au nom du conseil municipal de la Cité de Clarence-Rockland, il me fait plaisir de vous présenter ce quatrième rapport annuel. Dans ces pages, vous trouverez une synthèse des projets municipaux réalisés en 2008.

Vous avez sans doute déjà remarqué que le Complexe récréatif et culturel est ouvert depuis l'automne. Nous sommes fiers de ce projet qui a été réalisé en tenant compte des besoins et des intérêts de la population. J'aimerais saisir l'occasion pour remercier les employés, les bénévoles et les donateurs qui ont investi beaucoup d'énergie à la réalisation de ce projet. J'aimerais également remercier les membres du conseil municipal et la direction de la Cité de Clarence-Rockland pour leur travail et leur appui pendant la planification et la construction du complexe.

Je tiens également à souligner le travail de nos partenaires dans la réalisation de ce projet. Nous sommes très fiers de l'appui offert par le YMCA-YWCA de la région de la capitale nationale, le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien et la Bibliothèque publique de Clarence-Rockland. Ces partenariats forts ont permis de construire un complexe qui répond aux besoins de toute la communauté.

De plus, en 2008, nous avons consacré nos énergies à la réfection de notre système routier, une priorité pour nos résidents. Nous sommes fiers d'avoir investi environ 3 millions de dollars à cette rubrique du budget. Nous avons l'intention de poursuivre dans cette voie.

Le conseil municipal de la Cité de Clarence-Rockland mise sur la communication avec les résidents dans l'établissement de ses priorités. Nous sommes toujours à l'écoute et apprécions les échanges avec les membres de la communauté. C'est pour cette raison que nous publions des outils, comme ce rapport annuel. Nous espérons que vous le trouverez utile et n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous pour discuter de tout sujet municipal.

Richard Lalonde, Maire

Mot du directeur général et greffier



Chers citoyens de la Cité de Clarence-Rockland,

L'année 2008 a été très importante pour la Cité de Clarence-Rockland. En effet, nous avons procédé en décembre à l'ouverture officielle du Complexe récréatif et culturel. Pour certains membres du conseil et employés municipaux, cette ouverture officielle était le fruit de plus de 10 ans de travail.

À la fin de 2008, plus de 1500 personnes étaient membres du YMCA-YWCA, utilisaient les installations et participaient à la programmation. Ce nombre continue toujours d'augmenter. Nous étions convaincus que notre projet répondrait aux attentes de la communauté et sommes enthousiasmés par l'engouement rapide de la population. De plus, nous avons atteint nos objectifs au chapitre du financement. Avec nos partenariats forts, le financement de la province de l'Ontario et notre campagne de financement, la part au citoyen demeure moins élevée que prévue.

Ce projet appuie le développement économique de la Cité de Clarence-Rockland. Nous avons maintenant les installations nécessaires pour faire en sorte que les résidents aient accès à des loisirs dans leur communauté et ainsi encourager les commerces locaux.

La municipalité a également poursuivi sa croissance économique en accueillant plusieurs nouveaux commerces d'envergure en 2008. J'aimerais souhaiter la bienvenue à ces nouveaux commerçants et j'espère qu'ils brasseront de bonnes affaires dans la Cité de Clarence-Rockland.

Au nom de la direction et des employés de la Cité de Clarence-Rockland, j'espère que vous trouverez dans ce document des renseignements utiles sur les réalisations de la municipalité. Ce rapport annuel démontre à quel point les employés municipaux ont à cœur de donner un bon service aux résidents.

**Daniel Gatien, AMCT,
Directeur général et greffier**

Rapport de la trésorière

Les états financiers consolidés pour l'année se terminant le 31 décembre 2008 ont été préparés par les employés de la municipalité, conformément aux principes comptables généralement utilisés par les municipalités, tel que recommandé par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut des Comptables agréés du Canada.

Ces états financiers consolidés ont été vérifiés par la firme BDO Dunwoody SRL, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Le rapport des vérificateurs exprime leur opinion des états financiers de 2008.

La Cité est responsable de la préparation et de l'exactitude des rapports financiers, incluant toutes les divulgations. Les états financiers ainsi que le rapport annuel de 2008 donnent au lecteur une vue d'ensemble des performances opérationnelles de la Cité.

Résultats

Fonds général d'exploitation | (7 182\$)

Le déficit pour l'année 2008 est de 103 633\$ sur un budget annuel de 22 millions\$. Le solde du fonds d'exploitation au début de l'année était de 96 451\$. Au 31 décembre 2008, le solde du fonds d'administration est donc de (7 182\$).

Fonds d'exploitation d'adduction d'eau | 167 672\$

Le surplus pour l'année 2008 est de 82 894\$, alors qu'il était de 84 778\$ au début de l'année. Le 31 décembre 2008, le Fonds d'exploitation d'adduction d'eau était de 167 672\$.

Fonds d'exploitation d'égouts | 81 195\$

Le surplus du fonds d'égouts pour l'année 2008 se chiffre à 58 388\$. Le surplus cumulatif de ce fonds se chiffre à 81 195\$ et est le résultat des réparations à l'usine de traitement des eaux usées dont le coût a été moins élevé que prévu.

Fonds de gestion des déchets | 65 046\$

Le fonds de gestion des déchets a été créé en 2008. Il y a un surplus de 65 046\$ pour l'année. Ce montant sera mis en réserve pour des dépenses futures de gestion des déchets.



Actifs

Les actifs de la Cité ont augmenté de 16 451 741 \$. Voir le tableau ci-dessous.

Projets de chemins, drains et trottoirs	3 178 075 \$
Amélioration au système d'eau	815 374 \$
Site d'enfouissement (achat d'un Bomag)	487 547 \$
Gouvernement général (étude de l'édifice, achat de logiciels)	29 400 \$
Améliorations au système d'égout	76 400 \$
Services récréatifs et culturels (complexe, parcs, centre communautaire, etc.)	11 385 754 \$
Projets de transports (équipement, véhicules, etc.)	236 943 \$
Développement et aménagement (études)	8 100 \$
Garderies (structures de jeux)	95 760 \$
Services de protection	63 670 \$
CR Transpo	74 718 \$
	<hr/>
	16 451 741 \$
	<hr/> <hr/>

Réserves

Les réserves générales de la Cité ont augmenté de 416 260 \$. Les variations majeures sont les suivantes : la réserve d'exploitation pour le complexe récréatif et culturel a diminué de 122 072 \$, les réserves d'adduction d'eau ont augmenté de 273 476 \$, tandis que les réserves d'égout ont augmenté de 421 552 \$, les réserves destinées à la bibliothèque ont diminué de 63 053 \$, les réserves de fonds de roulement ont diminué de 71 521 \$ et les réserves de fonds général ont diminué de 22 122 \$. Au 31 décembre 2008, les réserves étaient de 2 537 776 \$.

Fonds de réserves : Les fonds de réserve ont diminué de 547 147 \$ durant l'année : 547 673 \$ ont été utilisés pour le complexe récréatif et culturel alors que le fonds de réserve pour le service de construction a augmenté de 526 \$. Le solde des fonds de réserves est de 229 902 \$. La Cité a également des fonds de réserve obligatoires au montant de 4 546 432 \$, répartis de la façon suivante : frais de développement, 4 456 820 \$; terrains récréatifs, 55 984 \$ et stationnement, 33 628 \$.

La Cité se trouve dans une bonne situation financière et est toujours à la recherche de moyens efficaces afin de préserver ses infrastructures municipales et d'être redevable à la communauté dans ses dépenses, tout en conservant les bonnes conditions économiques de notre municipalité.

Chantal McLean-Leroux, C.A. Trésorière

1727 requêtes répondues **14**
demandes de dérogation
mineure **8** demandes de
dérogation au règlement sur
l'affichage **23** demandes de
changement de zonage **3**
demandes de modification au
plan officiel **54** demandes de
morcellement de terrain **518**
permis de construction émis
205 unités résidentielles.

Aménagement du territoire

La Cité de Clarence-Rockland poursuit sa lancée sur le plan du développement économique. Grâce à une bonne gestion des dossiers du Service de l'aménagement du territoire, plusieurs grands projets ont vu le jour en 2008.

Le plus important projet de construction de la Cité de Clarence Rockland est sans contredit le Complexe récréatif et culturel ainsi que la Bibliothèque publique, situés au 1525, avenue du Parc à Rockland. Ce projet, construit en partenariat avec le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien, le YMCA-YWCA de la région de la capitale nationale et la Bibliothèque publique de la Cité de Clarence-Rockland, a ouvert ses portes en septembre.

La Plaza Rockland, située au 2756, rue Chamberland à Rockland, a poursuivi son expansion en ajoutant les entreprises suivantes : les restaurants Subway et Broadway Bar and Grill, les magasins Bureau en gros et Benjamin Moore & Design Centre ainsi que l'animalerie Man's Best Friend.

Le Service de l'aménagement du territoire a également travaillé à l'avancement de deux autres projets commerciaux d'envergure, soit une entente de plan d'implantation du Boston Pizza au 3002, rue Richelieu à Rockland, ainsi qu'une entente pour la reconstruction du garage Harmony Hyundai au 293, rue Pigeon, également à Rockland.

Au chapitre du développement résidentiel, des ententes de plans d'implantation ont été approuvées pour la construction de trois unités de maisons en rangée sur la rue Raymond à Rockland, soit deux édifices de huit unités et un édifice de neuf unités. Une entente de plan d'implantation pour la construction d'un triplex au 772, rue Giroux à Rockland a également été signée.

Le service a également signé deux ententes de lotissement avec la compagnie Spacebuilders : la phase 2A pour les rues Emerald, Quartz et Jasper ainsi que la phase 2B pour les rues Jasper et Quartz, à Rockland.

La région sud de la municipalité a par ailleurs profité de cette vague puisque le service a signé deux ententes de plans d'implantation majeurs, soit pour la construction d'un entrepôt commercial d'isolant au 2634, chemin Joanisse, à Hammond, ainsi que pour la construction du nouveau Centre de santé communautaire de l'Estrie, au 2081, rue Laval, à Bourget.

Autres projets

Les employés du Service de l'aménagement du territoire ont également participé activement au travail de deux comités consultatifs avec les résidents. Le comité en environnement de la Cité de Clarence-Rockland a comme tâche principale de développer des politiques, des programmes et des règlements pour la protection, le maintien et le développement des questions environnementales dans la municipalité. Pour sa part, le comité du patrimoine de la Cité de Clarence-Rockland travaille activement à la protection et à la conservation du patrimoine de la région.

Avec l'aide d'un étudiant d'été, le Service de l'aménagement du territoire a également sondé les commerçants du centre-ville de Rockland dans le but de concevoir une banque de données pour l'inventaire des commerces. Le service a également réalisé deux études. La première, dirigée par Stantec Consulting Ltd., étudiait l'agrandissement de l'aire urbaine de la Cité de Clarence-Rockland tandis que la deuxième, par la firme FoTenn Planning & Urban Design, visait la réalisation d'un plan concept d'aménagement du secteur du Plateau de Rockland.

Le service a également préparé un nouveau règlement régissant les demandes de plan d'implantation.

Services physiques

Sous la supervision du contremaître des Services physiques, une équipe entretient et répare environ 250 kilomètres de surfaces de chemins, trottoirs, épaulements, ponts et ponceaux. Elle s'occupe du drainage de surface et des fossés, de l'épandage du sel et du sable et du nettoyage de la neige l'hiver.

Le plus important projet d'infrastructure réalisé sur nos routes en 2008 a été sans contredit celui des travaux majeurs de reconstruction du chemin Bouvier, entre la rue Vinette et le chemin du Golf. Ces travaux ont consisté en l'application de 400 millimètres de roches et deux couches de béton bitumineux, en plus de travaux majeurs de drainage. Ce projet, d'une valeur de 1,8 million de dollars, était attendu depuis longtemps par les citoyens du secteur.

D'autres travaux importants ont été effectués sur les chemins de la municipalité, dont la reconstruction de la rue Giroux (495 000 \$) sur une longueur de 330 mètres. Ces travaux comprenaient l'installation d'un nouveau tuyau d'égouts pluviaux, des réparations à l'aqueduc, l'installation de nouveaux trottoirs ainsi que l'asphaltage. La Cité a également investi 267 000 \$ pour la reconstruction de la rue Laurier, entre la rue St-Jean et la rue Laviolette, sur une distance de 265 mètres. Ces travaux comprenaient le repavage de la route ainsi que la reconstruction de nouveaux trottoirs de chaque côté de la rue.

La rue St-Jean a été pavée sur une distance de 425 mètres. Ces travaux ont été effectués de concert avec les Comtés unis de Prescott-Russell. Dans un même temps, le service a installé un nouveau conduit d'aqueduc afin de boucler le réseau. Ceci permet d'améliorer la qualité de l'eau en plus d'offrir un meilleur service en cas d'incendie dans le secteur.

Une nouvelle section de trottoir a été construite depuis Rockland Ford sur une distance de 300 mètres. Ce trottoir a été construit pour compléter et rejoindre la nouvelle section menant au nouveau projet Smart Centre. Ceci assure une meilleure sécurité pour nos citoyens qui veulent se rendre au nouveau secteur commercial de la Cité.

Au printemps 2008, un contrat a été octroyé pour l'installation de l'égout pluvial (198 000 \$) le long du chemin Poupart. Ces travaux ont permis de remplir un fossé près d'un secteur résidentiel afin d'assurer la sécurité des résidents

et rencontrer les normes de reconstruction municipale à la suite des travaux routiers effectués l'année précédente.

Finalement, en 2008, des travaux de rapiéçage d'asphalte, d'une valeur de 300 000 \$ ont été réalisés. Ces travaux ont été effectués à divers endroits dans la Cité, assurant une meilleure sécurité aux automobilistes.

Le réseau d'aqueduc consiste en 50 kilomètres de tuyaux d'eau potable à Rockland, Clarence Creek, Hammond, Cheney, St-Pascal Baylon et Bourget. L'entretien du réseau d'aqueduc est la responsabilité des Services physiques.

Afin de s'assurer de la qualité de l'eau potable, la Cité embauche à contrat l'Agence ontarienne des eaux qui effectue l'échantillonnage et la distribution de l'eau potable à l'usine de traitement des eaux potables de Rockland, située sur la rue Edwards.

En 2008, la Cité de Clarence-Rockland a octroyé un contrat de 420 000 \$ pour peindre l'intérieur de l'usine d'eau. Ces travaux constituaient la phase finale du projet d'eau régional de 24 millions de dollars, dont les deux tiers ont été subventionnés par les gouvernements provincial et fédéral. La part municipale a été payée par les usagers.

Le réseau d'égouts sanitaires est composé de 40 kilomètres de tuyaux d'égouts à Rockland. L'entretien de ces tuyaux est assuré par les Services physiques. L'usine de traitement d'égouts sanitaires est située sur la rue Industrielle à Rockland et est gérée par l'Agence ontarienne des eaux qui s'assure que la Cité se conforme aux règlements relatifs à ce genre d'usine.

Une génératrice a été installée à la station de pompage numéro 3 de la rue Chamberland à Rockland, et ce, au coût de 110 000 \$. Cet équipement permet maintenant un service de pompage des égouts vers l'usine de traitement des eaux usées en cas de panne d'électricité.

Finalement, les Services physiques ont fait l'acquisition d'un nouvel équipement de compactage (Bomag) pour le site d'enfouissement, au coût de 488 000 \$. Cet équipement permet d'assurer une bonne compaction des déchets pour une meilleure longévité du site d'enfouissement.

Services physiques (suite)



Études diverses

Afin de bien planifier les projets du service, les ingénieurs continuent la préparation des plans et devis pour le prolongement de la rue Caron jusqu'à la route de Comté 17. La municipalité propose d'élargir cette rue à trois voies entre les rues David et Laurier et à quatre voies entre la rue Laurier et la route de Comté 17.

Les Services physiques ont également mené une étude afin d'analyser le meilleur endroit dans la Cité pour l'emplacement d'un entrepôt à neige.

Transport en commun

La Cité de Clarence-Rockland a mandaté des consultants afin qu'ils étudient la planification de la croissance des usagers du transport en commun et la gestion des actifs afin d'évaluer les besoins de ce service pour les cinq prochaines années.

Les Services physiques ont également investi une somme de 52 000 \$ pour l'élargissement du chemin Landry afin d'accueillir un nouvel arrêt d'autobus au coin du chemin Landry et du chemin de Comté 17. Cet arrêt offre une meilleure sécurité aux utilisateurs du CR Transpo lors de l'embarquement et du débarquement. Un abribus a également été installé à cet endroit.

Circuit 530 | du lundi au vendredi

13 départs

12 retours

Circuit 535 | du lundi au vendredi

3 départs

3 retours

Total de passes mensuelles vendues

Adultes | 7013

Étudiants | 1192

Plus grand nombre d'embarquement en une semaine

Circuit 530

Semaine du 8 septembre | 2484

Moyenne | 497

Circuit 535

Semaine du 3 novembre | 464

Moyenne | 92,8

Services communautaires

La division des Services communautaires coordonne la gestion des installations récréatives municipales comme les parcs, les arènes et les centres communautaires. Ce service est également responsable de la promotion des programmes de loisirs, d'aider les groupes de bénévoles en loisirs et de compléter les demandes pour l'obtention d'octrois disponibles pour les loisirs. Ce département travaille en collaboration avec les différents services communautaires offerts à la population. Le service est également responsable de l'entretien des édifices municipaux et communautaires.

Encore cette année, le Service des loisirs a travaillé avec la Coalition des aînés de Clarence-Rockland pour organiser les jeux des aînés. Les Jeux ont eu lieu pendant deux jours au Club Fil d'Argent de Rockland. Cette activité est l'occasion parfaite pour les membres des différents clubs d'aînés de se rencontrer et de participer à diverses activités physiques et sociales.

La culture est de plus en plus importante à la qualité de vie des résidents de la municipalité. C'est pour cette raison que la Cité est fière d'avoir été partenaire dans la présentation d'une pièce de théâtre d'été sous le chapiteau au parc du Moulin. La production *Urine Town*, de la compagnie locale *Ain't Seen Noth'n Yet*, a été un succès retentissant en juillet.

La Cité de Clarence-Rockland a également été un partenaire important du premier festival *Rhythm N Blues*, qui a eu lieu le 7 novembre 2008, à l'hôtel *RiverRock*. Les résidents et les touristes ont été en mesure de découvrir le talent du groupe *Jake and the Fundamentals* et des artistes locaux. Le succès de cette première expérience laisse présager une belle tradition musicale dans la municipalité.

L'aide aux activités communautaires est toujours une priorité du service. À preuve, la Cité a fait partie du comité organisateur de la Fête du Canada avec des membres des Services aux enfants et adultes de Prescott-Russell, du Club Powers et du YMCA-YWCA de la région de la capitale nationale. Ce partenariat a permis aux résidents de participer à des activités pour tous les âges.

Deux anniversaires importants ont été célébrés dans la Cité en 2008. Des activités de toutes sortes ont eu lieu pour souligner le centenaire de l'incorporation de Rockland comme entité municipale ainsi que le centenaire de la paroisse Saint-Pascal Baylon. La Cité de Clarence-Rockland a octroyé une somme de 15 000 \$ à chacun des comités organisateurs pour l'organisation de leurs célébrations respectives.

De plus, en mai 2008, les Comtés unis de Prescott et Russell ont octroyé 5 000 \$ à la Cité de Clarence-Rockland pour des activités culturelles et récréatives. Le conseil a pour sa part alloué une somme de 2 000 \$ au comité du centenaire d'incorporation de Rockland, la même somme au comité du centenaire de St-Pascal et 1 000 \$ au comité Acadiens et Franco-Ontariens en famille.

Les Services communautaires aimeraient remercier sincèrement tous les bénévoles qui ont donné de leur temps à l'organisation de toutes ces activités. Ces activités n'auraient pas connu un tel succès sans le travail considérable des résidents de la Cité de Clarence-Rockland.

Garderies municipales

Nos garderies sont conçues afin que les enfants puissent profiter de plusieurs expériences de vie au sein d'un groupe. À la garderie, on reproduit, pour l'enfant qui la fréquente, la chaleur et la sécurité du foyer familial. Il est essentiel que l'enfant se sente en toute sécurité.

Les services de garderies agréées ont encore connu une expansion en 2008. Les garderies St-Mathieu de Hammond et Ste-Félicité de Clarence Creek sont passées de 30 à 50 places pour les groupes d'âge scolaire et le permis d'exploitation de la garderie parascolaire Sacré-Cœur de Bourget est passé de 30 à 50 places.

Les Services communautaires ont investi 85 000 \$ dans ses garderies soit : 15 000 \$ pour le remplacement des tuiles à la garderie le Carrousel de Rockland, 10 000 \$ pour l'installation d'une clôture à la garderie Carrefour-Jeunesse de Rockland tandis qu'une somme de 30 000 \$ a été dépensée à chacune des garderies de Hammond et Bourget pour l'installation de structures de jeux. Il est important de mentionner que des subventions ont été obtenues pour tous les projets d'immobilisation du service de garde.

Services communautaires (suite)

Investissements dans les infrastructures

En 2008, la Cité de Clarence-Rockland a investi 21 634 \$ pour refaire la toiture du Centre communautaire Ronald-Lalonde à Saint-Pascal Baylon et une somme de 20 000 \$ pour la toiture du garage du Service des loisirs. Des investissements ont également été effectués pour la réalisation de travaux dans les autres édifices des loisirs soit : 18 645 \$ pour l'achat de chaises au centre communautaire de Bourget, 37 400 \$ pour le remplacement d'un système de son, de la friteuse et pour l'installation de tubes radiants à l'aréna de Clarence Creek. Pour ce dernier article, une subvention a été reçue du ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure de l'Ontario. Pour sa part, une somme de 10 500 \$ a été investie à l'aréna de Rockland pour la rénovation à la salle de bain des femmes.

En dernier lieu, des investissements importants totalisant 237 434 \$ ont été faits dans les différents parcs municipaux. L'enveloppe budgétaire a servi à l'achat de quais pour le parc du Moulin, à la construction d'un terrain de soccer au parc Patricia-Charron, à l'achat d'une structure de jeux au parc de Hammond, aux travaux de revêtement du terrain de tennis au parc Simon ainsi qu'aux travaux réalisés au stationnement et aux sentiers au parc Dutrisac.

Chaque année, la Cité de Clarence-Rockland encourage les partenariats avec les organismes communautaires, dont les associations de parcs et les comités de loisirs pour l'amélioration des installations récréatives et des parcs. En 2008, des partenariats ont été créés avec le Club Optimiste de Hammond pour l'aménagement du terrain de balle (10 000 \$) et l'école Ste-Félicité de Clarence Creek/garderie parascolaire pour les structures de jeux (5000 \$).

Complexe récréatif et culturel

L'année 2008 s'est terminée avec l'ouverture officielle du Complexe récréatif et culturel et avec la fin de la campagne de financement Bâtir le cœur de la communauté. La Cité de Clarence-Rockland a été en mesure de mener à bien ce projet en créant des partenariats innovateurs avec le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien, le YMCA-YWCA de la région de la capitale nationale ainsi que la Bibliothèque publique de Clarence-Rockland.

Le 5 décembre, la Cité de Clarence-Rockland a procédé à l'ouverture officielle des installations en compagnie de ses partenaires, des bénévoles et de la communauté. L'honorable Jim Watson, ministre des Affaires municipales et du Logement, était l'invité d'honneur et a souligné l'initiative de la Cité de Clarence-Rockland.

Une somme de 5 058 299 \$ a été recueillie grâce à la campagne de financement. De ce montant, 3 000 000 \$ proviennent du gouvernement de l'Ontario et 2 058 299 \$ (ceci inclut l'équipement fourni par le YMCA-YWCA) ont été recueillis au sein de la communauté. Nous sommes fiers de mentionner que 216 donateurs ont contribué directement à la campagne de financement. Ceci ne tient pas compte des commanditaires qui ont contribué lors des différents événements communautaires.

Au-delà de 40 bénévoles, répartis en cinq comités, ont participé au succès de la campagne Bâtir le cœur de notre communauté. Ces comités étaient dirigés par le cabinet de campagne qui avait comme tâches de participer à l'identification et à la sollicitation de donateurs potentiels, d'agir à l'occasion en tant que porte-parole de la campagne, de participer aux manifestations publiques, d'appuyer les stratégies de développement de la Cité de Clarence-Rockland et d'appuyer les stratégies de collecte de fonds.

personnes ont utilisé Internet **3003** demandes d'information ont été répondues **528** nouveaux abonnés **24 729** personnes ont visité les cinq succursales.

Bibliothèque publique de Clarence-Rockland

En plus de solliciter les résidents directement, un comité s'est activé à tenir des activités de cueillette de fonds, activités qui ont aussi contribué à faire connaître le projet. Les bénévoles ont travaillé aux événements suivants :

- **Tournoi de hockey communautaire, du 30 mars au 5 avril**
- **Foire des fournisseurs, Magasin TSC, les 19 et 20 avril**
- **Tournoi de balle communautaire, du 10 au 15 juin**
- **Tournoi de golf, le 5 septembre**
- **Défi Clarence-Rockland, le 5 octobre**
- **Festival Rhythm N Blues, le 7 novembre**

La Cité de Clarence-Rockland désire remercier sincèrement tous les bénévoles qui se sont engagés à faire de ce projet un succès.



La Bibliothèque publique de Clarence-Rockland est gérée par un Conseil d'administration nommé par le conseil municipal en vertu de la Loi sur les bibliothèques publiques de l'Ontario. Toute la population a accès gratuitement à une gamme de services offerts dans les deux langues officielles. Il vous est possible d'emprunter des livres, des livres sonores, des vidéocassettes, des DVD, des cédéroms éducatifs et des périodiques. Nous offrons un service de prêts entre bibliothèques pour les ouvrages qui ne sont pas disponibles dans notre collection.

À l'automne 2008, la Bibliothèque publique de Clarence-Rockland a inauguré sa nouvelle succursale, située au 1525, avenue du Parc, à Rockland. Cette bibliothèque publique fait partie du Complexe récréatif et culturel et offre les mêmes services qu'avant mais dans un environnement plus accueillant et moderne.

Les résidents de la Cité de Clarence-Rockland ont accès à :

- **Romans, livres à gros caractères, documentaires et magazines**
- **Livres audios, DVD et vidéocassettes**
- **Cartes privilèges qui donnent accès gratuit au Musée canadien des civilisations, au Musée canadien de la poste, au Musée canadien des enfants ainsi qu'au Musée canadien de la guerre**
- **Accès Internet et un accès sans-fil à la succursale de Rockland grâce à des subventions d'Industrie Canada et du Service des bibliothèques de l'Ontario Sud.**
- **Suggestions de lecture**
- **Réponses aux demandes d'information**
- **Cédéroms éducatifs**

Encore cette année, la Bibliothèque a offert des rencontres hebdomadaires aux jeunes usagers dans le cadre du Club de lecture d'été de la Banque TD. Finalement, la bibliothèque a participé à une soirée Moi et ma communauté à l'école élémentaire publique Carrefour-Jeunesse.

Service de la réglementation

Le Service de la réglementation a concentré ses efforts envers quatre engagements en 2008 : l'entretien des propriétés, le programme de sensibilisation des taxis légaux, les infractions relatives aux déchets en bordure des routes et l'application proactive des règlements sur le stationnement.

La municipalité a connu en 2008 une légère baisse du nombre d'infractions au règlement sur le stationnement sur les routes et dans les lieux publics compte tenu de son application proactive des règlements. L'application des règlements en matière des déchets en bordure des routes figure également à la liste de nos propriétés cette année.

Notre service s'engage à multiplier les efforts afin de limiter le nombre d'infractions à un minimum.

Entretien des propriétés

Nos programmes proactifs d'application des règlements en ce qui a trait à l'entretien des propriétés ont été menés en 2008 dans le cadre de notre stratégie à long terme pour dissuader les résidents à avoir des propriétés malpropres. Nos agents des règlements ont mené avec succès des enquêtes portant sur 164 cas d'entretien de propriétés. Même si la plupart de nos interventions se concluent de façon positive, certains propriétaires veulent défier la Cité en refusant de coopérer. De telles situations peuvent nécessiter une intervention judiciaire et ainsi prolonger le processus de conformité.

Déchets aux bords des routes

Le déversement de déchets est de plus en plus fréquent aux bords de nos routes rurales et isolées. De tels actes sont strictement interdits et les contrevenants sont traités très sévèrement. En 2008, un nombre plus important d'appareils ménagers et de pièces automobiles laissés le long des routes a coûté à la municipalité des centaines d'heures de travail qui ont dû être consacrées au nettoyage et autres activités. Puisque nous avons un nombre limité d'agents sur les routes, nous demandons à la communauté de collaborer en signalant toute activité suspecte.

Programme de sensibilisation des taxis légaux

Afin de promouvoir l'utilisation des taxis licenciés dans la Cité de Clarence-Rockland, le service a développé une stratégie de sensibilisation pour l'identification des taxis légaux, des taxis illégaux et clandestins. Au moyen d'avis dans les médias locaux, de la page Web de la Cité ainsi qu'à l'aide de feuillets informatifs, le service croit que les résidents seront mieux informés et vigilants en ce qui a trait au choix de leur taxi. Les agents poursuivront leur travail et réagiront face aux plaintes concernant les taxis illégaux ou clandestins à l'intérieur des limites de la Cité et séviront avec des moyens légaux sévères.

Stationnement

L'application des règlements relatifs au stationnement et à la circulation est demeurée à un niveau stable en 2008. Ceci est attribuable à la gestion proactive des règlements concernant le stationnement et à la population croissante de la communauté. La présence d'un plus grand nombre de véhicules sur nos routes entraîne souvent des conflits au chapitre du stationnement et de la circulation. Nous avons donc besoin de règlements de stationnement afin d'assurer une circulation fluide et sécuritaire sur les rues de la Cité. Les endroits publics ainsi que les routes réservées aux pompiers ont également été patrouillés par nos agents.

ACTIVITÉS DU SERVICE EN 2008

Catégories d'infraction	Nombre d'enquêtes / plaintes 2007	Nombre d'enquêtes / plaintes 2008
Contrôle des chiens	376	266
Circulation et stationnement	1019	700
Animaux (autres)	65	71
Infractions publiques	576	453
Total	2036	1490

Notre service se dévoue à répondre aux besoins de la communauté et à faire de la Cité un endroit plaisant et sécuritaire.

Service des incendies

En 2008, le Service des incendies de la Cité de Clarence-Rockland a acheté un nouveau camion-pompe (408 500\$) de secours pour remplacer l'équipement désuet à la caserne de Bourget.

Le Service des incendies a adopté le curriculum de formation structurée par le Bureau du commissaire des incendies de l'Ontario. Plusieurs de nos pompiers ont été formés au niveau d'entraîneur-animateur et s'assurent que les sessions de formation sont à jour et ajustées aux besoins de notre service.

Le Service des incendies a également dédié ses efforts aux campagnes éducatives suivantes :

- **Mettez votre plan d'évacuation à l'essai**
- **Installez des avertisseurs de fumée : c'est la loi**

En 2008, le Service des incendies de Clarence-Rockland a fait des inspections gratuites d'avertisseurs de fumée à domicile dans plusieurs régions de la municipalité. Le Service des incendies a visité 357 foyers. Voici les résultats selon la loi provinciale de l'Ontario :

Nombre de maisons inspectées : 198

Nombre de maisons conformes : 121

Nombre de maisons non conformes : 77

Taux de conformité : 61,11 % des maisons inspectées

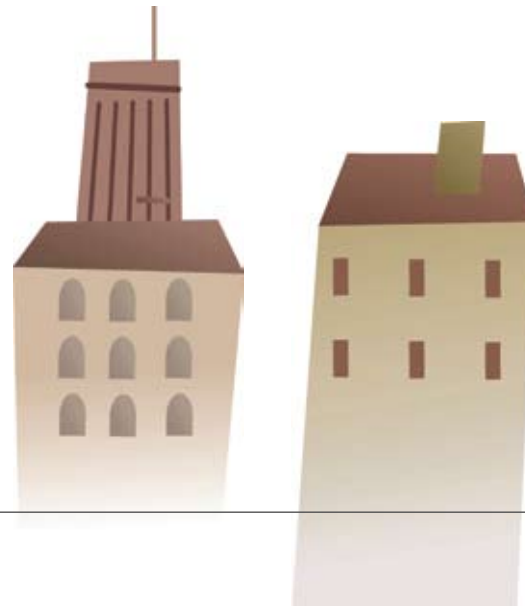
Selon les statistiques du Bureau du commissaire des incendies de la province de l'Ontario, 79 % des résidences où les services des incendies ont combattu un feu possédaient un avertisseur de fumée. Cependant, l'avertisseur fonctionnait dans moins de la moitié (47 %) de ces instances. Ces tragédies sont la raison pour laquelle le Service des incendies prend la campagne des avertisseurs de fumée très au sérieux.

La loi exige un minimum d'un avertisseur de fumée sur chaque étage de votre maison et à l'extérieur de chaque région où se trouve une chambre à coucher. Plus vous possédez de détecteurs fonctionnels, plus vite vous serez averti et meilleures seront vos chances de survie.

- **C'est la responsabilité des propriétaires d'installer et de maintenir des avertisseurs de fumée sur tous les étages de la maison et à l'extérieur des chambres à coucher.**
- **C'est la responsabilité des propriétaires de logements de s'assurer que leurs propriétés soient conformes à la loi.**
- **Si vous êtes locataire d'un logement qui ne possède pas le nombre requis d'avertisseurs de fumée fonctionnels, contactez votre propriétaire. Il est contraire à la loi pour un locataire de retirer les piles ou de vandaliser un avertisseur.**

Le refus d'observer le Code des incendies en ce qui trait aux avertisseurs de fumée peut résulter en l'obtention d'une contravention de 235\$ ou d'une amende maximale de 100 000\$.

Prenez quelques minutes pour pratiquer votre plan d'évacuation avec votre famille. Si votre détecteur de fumée se déclenche, tout le monde doit savoir quoi faire et où se rencontrer.



Pour nous joindre

Cité de Clarence-Rockland
1560, rue Laurier
Rockland (Ontario) K4K 1P7
Téléphone : 613 446-6022
Télécopieur : 613 446-1497

Pour plus d'informations sur notre municipalité,
veuillez visiter notre site Internet :

www.clarence-rockland.com

